



Le bonheur est un voyage  
qui commence dès l'enfance



50%

remboursés

sur le 2<sup>ème</sup> jouet  
Chicco acheté\*

du 01/01/2014  
au 31/12/2014



\*Voir modalités sur [www.chicco.fr](http://www.chicco.fr) et au dos des bulletins.

[www.chicco.fr](http://www.chicco.fr)





Le bonheur est un voyage  
qui commence dès l'enfance

# 50% remboursés

du 01/01/2014  
sur le 2<sup>ème</sup> jouet Chicco acheté\*\* au 31/12/2014

Vos coordonnées

Nom\*

Prénom\*

Adresse\*

C.P.\*  Ville\*

Email\*

Date de naissance de vos enfants :  /  /   /  /

Heureux événements à venir :  Non  Oui Date prévue (mois/année) :  /

Je souhaite recevoir par mail les informations et les offres de la part de Chicco.

\*\*Le remboursement différé de 50% du prix du 2<sup>ème</sup> jouet le moins cher acheté sera effectué par virement bancaire sous un délai de 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre dossier complet conforme. Le remboursement porte sur l'ensemble des jouets CHICCO (porteurs, tricycles et draisienne inclus) porteurs de l'offre. Offre limitée à 100€ maximum. Offre réservée aux personnes détentrices d'un compte bancaire domicilié dans une banque française et résidant en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus), DROM et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin) valable du 01/01/2014 au 31/12/2014 inclus, limitée à deux demandes par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC), et non cumulable avec d'autres opérations en cours. Les frais d'envoi de la demande sont remboursés sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération (tarif lent en vigueur). Toute demande envoyée au-delà de 10 jours calendaires suivant la date d'achat indiquée sur le ticket de caisse ou la facture, ainsi que toute demande illisible, incomplète, faite sur papier libre, insuffisamment affranchie ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle et ne pourra être satisfaite.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant en en faisant la demande par écrit à l'adresse de l'opération ci-à côté.

Les données sont réservées à l'usage d'Artsana France.

\*Champs obligatoires

### Pour obtenir votre remboursement :

- Achetez simultanément 2 jouets Chicco entre le 01/01/2014 et le 31/12/2014 inclus.
- Inscrivez-vous au plus tard le 10/01/2015 sur le site internet [www.chicco.fr](http://www.chicco.fr) et pré-enregistrez votre demande (en cliquant sur l'onglet «Cadeaux et Promotions», «Plus d'informations» pour cette promotion puis «Demande de remboursement en ligne»).
- Remplissez votre formulaire et imprimez le (un code unique est indiqué sur votre formulaire, il vous permettra de suivre l'état de traitement de votre demande, passé un délai de 8 semaines à compter de l'envoi de votre demande de remboursement).
- Collez les codes-barres originaux à 13 chiffres directement découpés sur les boîtes des articles achetés sur le formulaire de participation ou sur papier libre.
- Joignez l'original entier de votre ticket de caisse/facture affichant les deux produits achetés simultanément, en entourant la date et les libellés des articles achetés. (Conservez une copie de votre preuve d'achat).
- Joignez votre IBAN/BIC.
- Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie dans les 10 jours calendaires suivant la date de vos achats (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**SOFT PROMO**

**ODR CHICCO 50% REMBOURSÉS SUR LE 2<sup>ème</sup> JOUET / 4329**

**78 096 YVELINES CEDEX 9**

- Si vous ne possédez pas de connexion internet, vous pourrez renvoyer l'ensemble des documents demandés ci-dessus avec ce coupon de participation rempli de manière lisible en majuscules. Participation sur papier libre non valable.

[www.chicco.fr](http://www.chicco.fr)

Artsana france - RCS Bobigny B 300 882 032